



Un conseil personnalisé
pour vous agriculteur

- ✚ **Bénéfice** : obtenez votre dossier complet comprenant un compte-rendu technique, la liste des pièces à fournir et les documents à compléter pour une demande de subvention
- ✚ **Modalité** : visites de sites potentiels, diagnostic et compte-rendu technique

CONSEIL IRRIGATION LÉGUMES

Pour valider et réaliser un plan d'eau d'irrigation de légumes ou une extension de réseau



Les avantages

Pour assurer la réalisation en toute **conformité réglementaire** de votre **plan d'eau d'irrigation de légumes**, bénéficiez du savoir-faire technique et de l'expertise de nos conseillers spécialisés.

- ✚ Déterminez le lieu d'**implantation de la réserve d'eau collinaire**.
- ✚ **Viabilisez votre projet** auprès des instances règlementaires (Police de l'eau...).
- ✚ Montez un **dossier complet** en vue du **financement de votre projet**.
- ✚ Bénéficiez pour votre projet d'un **conseil indépendant** s'appuyant sur les **dernières références bretonnes** en légumes frais et industrie.
- ✚ **Sécurisez votre dossier de demande de subvention** grâce à l'expertise reconnue de nos conseillers auprès des financeurs et à leur savoir-faire.
- ✚ Bénéficiez de l'étude de l'**impact économique de votre installation**.

La Chambre d'agriculture de Bretagne est engagée dans une démarche qualité pour ses activités de conseil et de formation et respecte un code d'éthique fondé sur nos valeurs, destiné à protéger vos intérêts essentiels.



Notre conseiller vous accompagne dans la réalisation d'une réserve d'irrigation, du diagnostic au montage du dossier de subvention

LES ÉTAPES POUR RÉUSSIR

1

Pré-étude



- ☒ Notre conseiller spécialisé réalise dans le cadre d'une visite sur vos parcelles, une pré-étude du projet de réserve collinaire.
- ☒ Il met à plat l'ensemble de votre projet afin d'apprécier le ou les sites potentiels d'implantation.

2

Démarches d'autorisation



- ☒ Notre conseiller organise une visite de terrain de la Police de l'eau pour obtenir l'accord préalable sur le choix du site.
- ☒ Il assure la mise en relation avec un bureau d'études pour débiter l'étude approfondie et chiffrée de votre projet.
- ☒ Il vous appuie au montage du dossier de subventions.

3

Remise des éléments



- ☒ Votre conseiller assure le suivi de votre dossier.
- ☒ Il réalise pour vous les demandes de paiements auprès des financeurs après la réalisation des travaux.

Les agriculteurs témoignent

“
Je souhaitais réaliser une retenue collinaire pour sécuriser mes cultures légumières. Le conseiller légumes m'a accompagné du diagnostic à la réalisation en assurant aussi le dossier de subvention.”



Les aides possibles

- ☒ Création de plan d'eau et réseau d'irrigation peut être subventionné selon différents dispositifs. Contactez votre conseiller.

Pensez-y

- ☒ Consultez chaque semaine nos conseils cultures sur www.chambres-agriculture-bretagne.fr
- ☒ Nous vous accompagnons aussi pour votre formation Certiphyto, diagnostic phyto du siège d'exploitation, plan de fumure, analyse de terre...

Contactez-nous !

VOS CONTACTS CONSEILLERS



☒ **Légumes frais 29-35**
Anthony BRULE • Tél. 02 98 69 17 46
anthony.brule@bretagne.chambagri.fr

☒ **Légumes transformés Bretagne**
Denis Lebossé • Tél. 02 97 36 25 82
denis.lebosse@bretagne.chambagri.fr

☒ **Légumes frais 29**
Mathilde BODIOU • Tél. 02 96 22 19 30
mathilde.bodiou@bretagne.chambagri.fr